HAL
open science

# Contester par projets. Le cas des monnaies locales associatives

Jérôme Blanc

## To cite this version:

Jérôme Blanc. Contester par projets. Le cas des monnaies locales associatives. Ve Congrès de l'Association Française d'Economie Politique, L'ESDES-UCly, Sciences Po Lyon, Université Lumière Lyon 2, Université Pierre-Mendès-France de Grenoble, Jul 2015, Lyon, France. halshs-01154419

**HAL Id: halshs-01154419**

**https://shs.hal.science/halshs-01154419v1**

Submitted on 21 May 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Contester par projets. Le cas des monnaies locales associatives

# Contesting through projects. The case of associative local currencies

Jérôme Blanc

Maître de conférences à l'Université Lumière Lyon 2 et membre du laboratoire UMR 5206 Triangle

Jerome.blanc@univ-lyon2.fr

**Résumé**

Les monnaies associatives à circulation locale et commerciale, qui ont émergé en France depuis 2010 principalement, sont construites sur des fondements contestataires en vue d'une économie alternative et prennent la forme de projets destinés à agir sur la réalité. Elles font donc converger la critique et l'initiative. C'est sur cette articulation que s'interroge ce texte. Il s'agit d'interpeller le paradoxe par lequel l'initiative associée à la critique prend la forme générale du projet, si ce n'est les codes et la grammaire du projet en tant que méthodologie standardisée et normative, lesquels sont précisément le produit de la société que la contestation dénonce. A cette fin, ce texte commence par caractériser ce qui est critique ou contestation dans les initiatives de monnaies associatives. Il poursuit en montrant en quoi ces initiatives relèvent de la forme du projet et soulève la contradiction essentielle entre projet et contestation du capitalisme dans sa forme néolibérale. L'examen d'une initiative monétaire associative particulière au filtre de la gestion de projet permet d'identifier les déplacements que cette dernière occasionne sur le projet lui-même. Plus largement, les épreuves de ressources constituent des facteurs de soumission à la grammaire du projet. Cela interroge en définitive sur la capacité de tels projets de réaliser leur dimension alternative et donc de contribuer à la transformation sociale désirée.

**Mots-clés**

Monnaies associatives, critique, projet, épreuve, transformation de la réalité.

**Abstract**

Associative currencies that circulate locally and for market activities have been developing in France mainly since 2010. They are built on a contestation oriented toward an alternative economy and they are shaped as projects aiming at acting on reality. Consequently, they operate a convergence between criticism and initiative. This text analyses this articulation. It studies the paradox by which initiative associated to criticism takes the

general form of the project, and possibly the codes and grammar of project seen as a normative and standardised methodology, which are precisely a product of the society that is the target of the criticism. The text, thus, starts with an analysis of the criticism or contestation that drives associative currencies initiatives. Then, it shows why these initiatives take the form of the project and stresses the essential contradiction between project and contestation of neoliberal capitalism. An insight into a particular associative currency initiative, seen through the lenses of project management, helps identify how the latter leads to shifts in the project itself. More generally, resources proofs contribute to the submission of these initiatives to the grammar of project. This raises doubts over the capacity of such projects to realize their alternative dimension and, consequently, to contribute to the desired social transformation.

**Keywords**

Associative currencies, criticism, project, proof, transformation of reality

**Codes JEL**

E49; O22; Z13

## Contester par projets. Le cas des monnaies locales associatives

> Pourquoi l'économie solidaire n'a-t-elle pas d'ennemi, ou presque ? Ne serait-ce pas parce que personne (y compris ou surtout ceux qui occupent les positions dominantes) n'a rien à perdre à une entreprise dont l'action est condamnée à ne se réaliser toujours qu'à la marge ?
>
> Luc Boltanski, « Préface », *in* : Bruno Frère, *Le nouvel esprit solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer, 2009, p. 17.

Les monnaies associatives à vocation commerciale, qui sont des monnaies locales destinées à circuler auprès de commerces et producteurs locaux et qui sont émises par des groupes associatifs, sont en plein essor en France depuis les premières expériences lancées en 2010 (Blanc et Fare 2013). Elles s'enracinent dans une dynamique plus ancienne, française (avec les SEL et le projet SOL) et internationales (depuis les premiers LETS dans les années 1980) (Solomon, 1996 ; Servet, dir., 1999 ; Lietaer, 2001 ; Blanc, dir., 2006). Au-delà de leurs différences, tous ces dispositifs ont en commun d'être de nature associative, les associations étant constituées autour d'une vision de ce que devrait être une bonne économie, une bonne finance, une bonne monnaie, et étant la construction collective de personnes assemblées volontairement autour de ce projet considéré comme d'intérêt collectif voire général.

Dans le monde francophone, les observateurs académiques ont souvent placé ces expériences monétaires associatives dans l'univers de l'économie solidaire, aux côtés d'expériences de finances solidaires, de commerce équitable voire des services de proximité (Laville et *alii*, 2005 ; Gardin, 2006 ; Frère, 2009 ; Laville, 2010 ; Servet, 2010 ; Dacheux et Goujon, 2011). En Argentine, lieu d'explosion des monnaies associatives de 2001 à 2003, elles ont été perçues comme des manifestations d'une économie solidaire (Hintze, dir., 2003) et des outils de construction de marchés solidaires (Plasencia et Orzi, dir., 2007). Elles ont plus rarement été intégrées dans un registre d'économie sociale dont les racines coopératives alternatives sont réaffirmées (Draperi, 2011). Il faut souligner que ces expériences ne se résument pas à une économie pour les pauvres ou à des activités palliatives : le point commun est précisément l'affirmation d'une recherche d'alternatives, que cette économie alternative soit intégrée dans le champ sémantique de l'économie solidaire, dans celui de l'économie sociale ou ailleurs. C'est ainsi que les LETS renvoient à des « *alternative currency movements* » liés à une micropolitique de l'émancipation et de la lutte contre la mondialisation (North, 2006 et 2007) ou à la recherche « d'*alternative economic spaces* »

contre l'économie formelle (Leyshon & *alii*, dir., 2003), que les monnaies sociales apparaissent dans des ouvrages explorant « l'autre économie » (Laville et Cattani, dir., 2006), que les monnaies complémentaires sont citées parmi de nouvelles voies pour un « humanisme écologique » (Arnsperger, 2013) ou encore comme outil d'une société de décroissance (Liégey et *alii*, 2013).

Ces projets sont donc alternatifs au sens où ils reposent sur une certaine vision des alternatives possibles[1]. L'idée même de créer une monnaie dans ce but synthétise cette orientation alternative : c'est bien cette dimension monétaire qui, d'emblée, séduit les uns par le côté provocateur ou jugé nécessaire de la « réappropriation citoyenne de la monnaie » (pour reprendre une expression souvent utilisée dans ce cadre), et rebute les autres comme étant impossible ou insensé dans nos sociétés modernes apparemment marquées par l'unicité de la monnaie dans un cadre souverain.

De façon plus synthétique, ces monnaies seraient parties prenantes d'un mouvement large et puissant qui combine une critique de l'organisation économique et sociale existante, alternativement guidée par le marché et l'Etat, et des propositions concrétisées d'activités nouvelles ou adaptées faisant la part belle à la réciprocité – ce que Gardin appelle des « initiatives solidaires » (Gardin, 2006). Celles-ci renvoient à la recherche d'une « bonne économie », qui serait une économie façonnée par les désirs et les besoins des populations ancrées dans un territoire, améliorant le rapport de l'homme à son environnement et non perturbée par des flux financiers hétéronomes.

C'est cette convergence de la critique et de l'initiative que ce texte entend analyser en se concentrant sur les dispositifs de monnaies associatives à vocation commerciale. Plus précisément, il s'agit d'interpeller le paradoxe par lequel l'initiative associée à la critique prend la forme générale du projet – ou, pour être plus précis encore, le paradoxe par lequel la contestation monétaire en actes que constituent ces initiatives monétaires associatives peut adopter les codes et la grammaire du projet, lesquels sont précisément le produit de la société que la contestation dénonce. A cette fin, ce texte commence par caractériser ce qui est critique ou contestation dans les initiatives de monnaies associatives (1). Il poursuit en montrant en quoi ces initiatives relèvent de la forme du projet et soulève la contradiction essentielle entre projet et contestation du capitalisme dans sa forme néolibérale (2). L'examen d'une initiative monétaire associative particulière au filtre de la gestion de projet permet d'identifier les déplacements que cette dernière occasionne sur le projet lui-même et interroge sur la capacité de tels projets de réaliser leur dimension alternative et donc de contribuer à la transformation sociale désirée (3).

---

[1] Cette idée de regarder des *alternatives* au système économique actuel ou à certaines de ses caractéristiques doit être bien distinguée de l'idée selon laquelle ces monnaies seraient d'usage *alternatif* aux monnaies nationales ou à l'euro. Peu de porteurs de projets affirment cet usage alternatif possible, mais quasiment tous affirment travailler à la construction d'alternatives.

# 1. Les initiatives monétaires associatives comme contestation en actes

On commence par présenter une généalogie intellectuelle de ces monnaies associatives permettant de mettre en lumière les sources et les objets de leur contestation (1.1). Sur cette base, on caractérisera la nature particulière de ces initiatives : des « critiques pratiques » opérant un « faire collectif » (1.2).

## 1.1. Esquisse d'une généalogie intellectuelle de la contestation par les monnaies associatives

Les monnaies associatives sont aujourd'hui un champ de normativité où se côtoient théoriciens et acteurs, les premiers fournissant un cadre de pensée pour l'action et parfois s'impliquant dans l'action, les seconds empruntant aux premiers des éléments de pensée tout en contribuant aussi à la réflexion et à la construction théorique. Acteurs et penseurs-militants articulent, et parfois hésitent, entre l'utopie de solutions globales et les hétérotopies des expériences locales réelles. En commun se trouve la dénonciation de l'insoutenabilité du système économique, financier et monétaire contemporain, dans des directions variées mais liées : inégalités explosives, déconnexion destructrice de la sphère financière par rapport à la sphère productive et commerciale, pression intolérable sur les ressources non renouvelables, les ressources renouvelables et le climat.

Les cadres de référence des expériences de monnaies locales associatives à vocation commerciale en France relèvent d'une dynamique propre tout en s'insérant dans des mouvements internationaux. Les expériences démarrent en 2007 avec la monnaie SOL, mais elles s'enracinent dans plus de dix années de réflexions militantes et d'expériences. L'émergence des systèmes d'échange local (SEL) en 1994 a donné lieu à une première vague de réflexions, ces SEL étant une adaptation des LETS anglo-saxons (local exchange and trading systems) (Servet, dir., 1999). Une différence notable marque cette adaptation : alors que les LETS anglo-saxons incluent fréquemment des activités marchandes, au point qu'il est possible, dans certains pays, de régler des achats du quotidien en combinant monnaie nationale et monnaie de LETS, les SEL français prennent une direction qui exclut progressivement les échanges marchands et professionnels. Le procès de Foix, en 1997-98, qui relaxe de toute accusation de travail dissimulé les membres d'un SEL ayant échangé la réparation d'un toit (Laacher, 1998), cantonne définitivement les SEL à une économie non marchande et non professionnelle. A la fin des années 1990, les réflexions sur les nouvelles formes de monnaies (appelées alors « monnaies plurielles ») sont dynamisées par Patrick Viveret, lequel fournit au début des années 2000 un rapport sur le concept de richesse qui servira de base à des « collectifs richesse », associations citoyennes disséminées sur le

territoire, et aux réflexions qui donneront lieu bientôt à un projet monétaire nouveau, le projet SOL (Viveret, 1999 et 2003 ; Fare 2007). Celui-ci est expérimenté sur plusieurs territoires à partir de 2007 (Fare, 2011). Des dissensions quant à ses règles, son approche considérée par certains comme descendante et le trop fort accent mis sur la technique, conduisent à l'émergence d'initiatives post-SOL qualifiées par les acteurs concernés de « monnaies locales complémentaires ». Les propositions de Philippe Derudder (2005, 2012) deviennent la référence de cet ensemble d'expériences, qui sont au nombre d'une vingtaine en 2014, probablement le double étant en projet[2]. Mais une troisième branche émerge d'une critique interne du SOL expérimental : en restant dans le réseau SOL tout en reconnaissant les options intéressantes des expériences post-SOL, de nouvelles initiatives néo-SOL émergent à partir de celle de Toulouse ; l'un de ses porteurs, Frédéric Bosqué (2014), apparaît comme l'une de ses figures principales.

Telles qu'elles existent depuis 2010 en France, ces monnaies locales sont d'abord des monnaies papier, dont la valeur est fixée à parité avec la monnaie nationale, dont l'émission est couverte par une réserve équivalente en euros et dont la convertibilité est contrôlée. L'entrée, par conversion de monnaie nationale en monnaie locale, est possible et même souvent favorisée par un taux bonifié. La sortie par conversion de monnaie locale en euros n'est pas toujours acceptée ; lorsqu'elle est possible, elle est confinée aux seuls professionnels et des pénalités de sortie cherchent à limiter les risques de revente en masse de la monnaie interne. Leur circulation vise un impact économique local, à la différence des systèmes comme les SEL ou les banques de temps. Leur raison d'être est en effet de circuler auprès de prestataires professionnels : elles doivent promouvoir une économie locale selon des valeurs fixées dans le projet associatif, souvent formulées dans une charte, et visent donc certains commerces et producteurs, et en excluent d'autres (Blanc et Fare, 2013).

La dimension contestataire des dynamiques monétaires associatives actuelles plonge ses racines loin[3]. Les trois critiques identifiées par Munck (2011) comme étant au fondement de l'alterconsommation se retrouvent ici : une critique égalitarienne remontant au XIXe siècle, fondée sur la justice sociale ; une critique culturelle fondée sur les modes de vie, ancienne aussi mais rénovée par l'émergence de la société de consommation ; enfin, une critique écologiste trouvant une portée politique à partir des années 1970. La vague contemporaine des initiatives monétaires associatives résulte précisément de la rencontre de cette troisième critique avec les deux précédentes. La spécificité de cet objet conduit à identifier quatre grands registres de la critique éventuellement combinés.

Le premier registre remonte à de premières propositions et expériences dans l'univers socialiste non marxiste du XIXe et du début du XXe siècle mais aussi à la recherche

---

[2] Voir ce site, qui recense un certain nombre d'expériences et fournit de nombreuses informations et liens : http://monnaie-locale-complementaire.net/france/

[3] On ne parlera pas ici des cryptomonnaies émergentes (c'est-à-dire des systèmes de paiement à base cryptographique fondés sur une unité de compte autonome et flottante, comme le bitcoin), dont les fondements idéologiques et théoriques sont assez éloignés des monnaies associatives.

pragmatique de solutions à la dépression des années 1930. Robert Owen, Pierre Joseph Proudhon et Silvio Gesell font partie de ceux qui ont pensé, dans des contextes différents, des systèmes ou des éléments de systèmes que l'on retrouve aujourd'hui, Gesell étant le plus universellement reconnu parmi eux (Blanc, 2000 ; Ferreira 2006 ; North, 2007). La filiation Owen/Proudhon/Gesell affirme la nécessité de faire déchoir la monnaie de son privilège sur la marchandise pour la réencastrer dans une économie marchande non capitaliste. Le système des intérêts est dénoncé comme insoutenable (voir notamment Kennedy, 1995). La monnaie perd sa capacité de constituer un capital et est confinée à un rôle circulatoire, via sa « fonte » ou son « démurrage ». Les premières expériences geselliennes à l'échelle locale démarrent dans une localité allemande en 1930 puis dans un bourg autrichien en 1932 (Onken, 1997). En 1932-33, Irving Fisher défend auprès de Roosevelt un plan de reflation sur la base d'un système de monnaie fondante à l'échelle fédérale des Etats-Unis, reconnaissant l'intuition pratique gesellienne tout en déniant toute pertinence théorique à ses écrits (Fisher, 1933 ; Gatch, 2009). En France, des courants « franchistes », traduction locale des approches geselliennes, soutiennent des initiatives de monnaies locales dans les années 1930 et 1950 (Issautier, 1961). Ces soutiens sont cependant parfois à posteriori et les initiatives des années 1950 ne sont pas exemptes de poujadisme (Laacher, 1998).

La critique gesellienne à l'encontre de la monnaie de crédit, c'est-à-dire émise contre intérêt, peut être combinée à une contestation du système bancaire, qui constitue un deuxième registre critique. Celle-ci peut être à la fois libertarienne et libertaire. Dans son versant autrichien, c'est le caractère perturbateur du contrôle par la banque centrale qui est dénoncé. Mais dans son versant qui ouvre sur les monnaies associatives, la critique porte plus largement sur deux points. D'une part, est dénoncé le monopole bancaire d'émission monétaire qui a été parachevé par l'indépendance des banques centrales et l'élimination de tout rôle monétaire des trésors nationaux. Le principe de pluralité des types d'émetteurs est ainsi mis en avant contre le danger d'un système bancaire monopoliste (Lietaer et *alii*, 2012). D'autre part, la façon dont la monnaie est émise est considérée comme partiellement déconnectée des nécessités des transactions. On met alors l'accent sur le principe d'émission simultanée à la transaction, qui renvoie à une procédure de « crédit mutuel » ou de compensation multilatérale des dettes/créances comme on la trouve dans les LETS (Greco, 2009). On parle alors plutôt de *community currencies* que de *complementary currencies*.

Ce second registre critique peut être lié à un troisième, qui met l'accent sur l'impasse de la centralisation économique et politique et qui recherche des formes institutionnelles décentralisées (notamment Solomon, 1996 ; Lietaer, 2001 et Greco, 2001). Bien que peu citée par les auteurs non francophone, la philosophie politique fédéraliste de Proudhon sous-tend les approches insistant sur la construction de systèmes monétaires locaux conçus par les citoyens dans une logique participative, démocratique et ascendante. Elle trouve son expression, en France, sous la forme de l'injonction d'une « réappropriation » démocratique ou citoyenne de la monnaie (Viveret, 2003 ; Derudder, 2005 ; Bosqué, 2014). Dans le monde anglosaxon, c'est davantage la doctrine de E. F. Schumacher qui sert de fondement à ces

approches. Dans les années 1970, Schumacher conteste le mouvement apparemment irrépressible de montée en échelle et de déterritorialisation des activités économiques et fonde son plaidoyer sur le slogan « small is beautiful » (Schumacher, 1973), qui peut se décliner selon le principe « from local ressources, for local needs » (Swann, 1988). On retrouve cette approche dans les soubassements d'expériences nord-américaines (comme le BerkShare) ou britanniques (les Transition towns). Cette branche Proudhon/Schumacher et prolongée aujourd'hui par Douthwaite (1996) ou Hopkins (2010) met l'accent sur la nécessité de promouvoir des économies locales résilientes et relativement autonomes, dans un but de soutenabilité environnementale et de démocratie locale où la finalité du système économique et la notion de richesse sont redéfinis.

Enfin, il faut faire une place spécifique à un quatrième registre critique lié à la théologie de la libération au travers de la pédagogie de l'émancipation par la participation développée par Paulo Freire (1974). La portée de cette approche quant aux monnaies associatives est latino-américaine, et principalement brésilienne. Sur la base d'un travail de terrain cherchant des solutions pour les problématiques spécifiques de grande pauvreté dans les favelas de grandes villes, elle a fourni des expériences inédites combinées au microcrédit dans le cadre de banques communautaires de développement. Ce registre, connecté aux dynamiques occidentales plus anciennes via les expériences argentines de « trueque » développées quelques années auparavant, est aujourd'hui représenté par le fondateur du Banco Palmas, Joaquim Melo (2009).

## 1.2. Les monnaies locales associatives comme « critique pratique » et « faire collectif »

Les monnaies locales associatives doivent être distinguées de formes de contestation qui donnent lieu à des initiatives individuelles (car celles-là sont collectives) et d'autres qui ne donnent pas lieu à des initiatives à caractère économique (car celles-là prennent la forme d'une intervention dans l'économie). Pour bien le comprendre, on peut repartir de la conceptualisation par Hirschman des réactions à une situation de déception. Un individu confronté à une déception a le choix entre faire défection (*exit*) et prendre la parole (*voice*) (Hirschman, 1995). Le loyalisme qu'il éprouve à l'égard de l'organisation ou de l'institution source de la déception modifie cette réaction : il l'oriente davantage vers la prise de parole, à rebours des mécanismes marchands dans lesquels le principe de concurrence s'exerce d'abord par la défection. Un tel cadre, aussi séduisant soit-il, néglige cette réaction de la déception qui s'exerce par l'action, au sens de l'initiative économique : au-delà de la prise de parole, et au-delà de la possibilité que des individus associent leur prise de parole par la création d'un collectif formel (en France, une association loi 1901), certaines réactions peuvent être de l'ordre de l'initiative économique au sens où les personnes décident d'intervenir dans les activités de production et de distribution des biens.

Construire un dispositif de monnaie associative à vocation commerciale suppose en effet l'association durable de personnes qui s'engagent non pas seulement à modifier leurs pratiques (ce que ferait, par exemple, le consom'acteur choisissant des produits bio) mais à construire l'infrastructure par laquelle ces pratiques peuvent changer (ce que feraient, par exemple, des personnes créant une association de paniers bio sous la forme d'une AMAP[4]). Autrement dit, ce n'est pas qu'une question de modification des choix individuels situés dans une dynamique collective qui leur donne sens, comme dans la plupart des pratiques de « consumérisme politique », de « consumérisme engagé » ou de « consommation critique » (Pleyers, dir., 2011). Il s'agit aussi de *faire*, et de faire *collectivement*, ce que permettent les réseaux et associations par ailleurs vecteurs de consumérisme politique. C'est une entrée en économie, qui est loin d'être une évidence car elle suppose de passer d'une posture individuelle de critique à une posture collective du faire. Etudier les implications changeantes des individus (*shifting involvements*), comme Hirschman l'a fait après ses travaux sur l'articulation entre défection et prise de parole, ne l'a pas conduit non plus à intégrer dans son raisonnement ce passage au faire collectif (Hirschman, 1983) : qu'une déception dans la sphère privée conduise un individu à un engagement dans l'action publique n'est pas suffisant pour rendre compte de la particularité d'un *faire* qui ne se réduirait pas à une revendication de justice ou d'amélioration des conditions de vie d'individus ou de groupes.

Ce faire collectif a ceci de particulier par rapport à la conceptualisation hirschmanienne qu'il engage un travail sur les règles et les outils des actes économiques quotidiens. Ce n'est pas une action publique ou politique au sens classique du terme, mais un engagement dans une activité économique qui a une portée politique. C'est une « critique pratique », comme le nomme Frère, traitant de l'économie solidaire dans sa généralité (Frère, 2009, p. 46). C'est un cas particulier de ce que Laville nomme « l'agir associatif » à partir d'une définition habermasienne de l'association comme « concept sociologique qui permet de concevoir des rapports engendrés spontanément et libres de domination de façon non contractualiste » (Laville, 2010, p. 21, 24, citant Habermas). Pour mieux comprendre ce cas particulier du *faire collectif* qui n'est pas seulement un *agir associatif*, il est utile de présenter ce que Gendron (2001) a appelé des « nouveaux mouvements sociaux économiques ». Ils se distinguent des « mouvements sociaux » historiques, qui renvoient à des formes syndicales de revendication d'un « progrès social » dans de nouveaux rapport employeurs/salariés. Ils ne peuvent être assimilés non plus aux « nouveaux mouvements sociaux », qui ont contesté la tournure matérialiste et consumériste de la société fordiste tout en sortant de l'action syndicale traditionnelle, et dont le cadre d'analyse est emprunté à Touraine (1993) par North (2006) pour le transposer au cas des LETS. Ils ont ceci de particulier qu'ils instrumentalisent les outils et règles économiques à des fins de transformation sociale : « Non contents de s'insérer, puis de transformer les processus politiques institutionnels, ces mouvements s'approprient un champ qui leur était autrefois étranger, l'économie, pour l'instrumentaliser et

[4] Association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Voir notamment Pleyers (dir., 2011).

le redéfinir en fonction de leurs valeurs, de leur éthique et de leurs objectifs de transformation sociale » (Gendron, 2001, p. 179).

La particularité de ce faire collectif doit être trouvée notamment dans ce qui est l'objet de la « déception » au sens de Hirschman. Concernant les AMAP, les sources des déceptions individuelles et l'objet du faire collectif sont relativement précis : une défiance à l'égard de produits alimentaires contenant des pesticides, le refus du mode de production agricole qui donne lieu à de tels produits et contribue à la dégradation de l'environnement (l'agriculture productiviste), la volonté de renouer un lien direct entre ceux qui s'alimentent et ceux qui produisent les aliments, la volonté de maintenir une agriculture dite paysanne, à taille humaine et aux produits bio ou quasiment bio. Autrement dit, l'objet de la contestation est spécifique, la solution proposée est à l'échelle locale et elle se traduit directement dans le quotidien des adhérents de l'AMAP. Le faire collectif s'intègre dans le registre associatif classique.

Par contraste, les monnaies locales associatives émergent d'une contestation plus diffuse et moins spécifique. Il y a, comme pour les AMAP, le refus d'un système économique jugé responsable de nombreux maux et la recherche d'une solution à l'échelle locale. Les chartes que rédigent la plupart des dispositifs monétaires associatifs français articulent généralement l'objet de la contestation et ce qui est recherché. Leur contenu cependant est peu spécifique et peu lié aux problématiques propres au territoire considéré (ce qui ne veut pas dire qu'il ne fait pas sens à l'égard de ces problématiques) ; il exprime généralement une contestation du système économique, monétaire et financier dans son ensemble ainsi qu'un type de société et des valeurs vers lesquelles il s'agit de tendre (Blanc et Fare, 2013). . Le faire collectif s'intègre dans le registre associatif classique, à ceci près qu'il cherche à heurter des routines, pratiques, normes et représentations des usagers, entreprises et collectivités et qu'il ne réussit que s'il les transforme. Pour résumer, l'objet discuté ici (les initiatives monétaires associatives) est fondé sur une contestation dont les motifs sont rarement spécifiques et qui donne lieu à la construction d'une infrastructure structurante à l'échelle locale, sous une forme associative et dont la vocation est d'être transformatrice. La polarité négative de la contestation se transforme en polarité positive de l'action, qui est proposition et mise en œuvre de règles et de formes nouvelles quant à l'outil monétaire et, par son biais, quant à l'activité économique mobilisée par cet outil et quant à la portée de cette monnaie pour la communauté des usagers. A ce titre, ces dispositifs renvoient à une forme d'innovation sociale apte à porter le consumérisme politique des usagers. En bref, ces initiatives ne sont pas seulement des actions : ce sont des projets.

# 2. Les initiatives monétaires associatives sous la forme du projet

On commence ici par positionner les initiatives monétaires associatives dans l'univers du projet (2.1). Elles sont néanmoins marquées par une certaine variété, qui est notamment liée aux ressources que mobilisent ces projets (2.2). Il faut en définitive distinguer deux conceptions génériques du projet : le projet en tant qu'idéal vers lequel cheminer et le projet en tant que méthode d'action normalisée ; relevant alors d'une « cité par projets » propre à l'économie solidaire, on vient au paradoxe du projet adoptant les codes de la société contre laquelle il s'érige (2.3).

## 2.1. Les initiatives monétaires associatives en tant que projets

Une étude textométrique de la façon dont les pages et sites web relatifs aux « monnaies non bancaires » se présentent a conduit Tichit, Mathonnat et Landivar (2014) à identifier cinq catégories, dont la quatrième est centrée sur le lemme « local ». Celui-ci est fortement associé au terme « projet » : c'est dire que ces dispositifs se conçoivent effectivement sous le mode du projet. Le site du réseau des « monnaies locales complémentaires » en France raisonne ainsi en terme de projets de monnaies – mais aussi en terme de « projets de projets »[5] ; le terme est beaucoup moins utilisé dans le monde des systèmes d'échange local (SEL). Il y a cependant loin du projet autoproclamé à la grammaire précise de la gestion de projet telle qu'elle a émergé depuis une trentaine d'années. C'est l'articulation de ces deux significations qu'il faut maintenant éclairer.

La notion de projet renvoie, pour Boutinet, à une « anticipation à caractère opératoire, de type flou, d'un futur désiré ». Faire un projet ne renvoie pas nécessairement à une procédure formelle et standardisée. La technicisation du projet est en fait très récente et, si les méthodes de gestion ou de management de projet tendent à se répandre, elles ne sont pas généralisées à tous les types de projets. Son analyse des « conduites à projets » est en conséquence très large, resituant le projet dans un mouvement engagé dans les années 1970 et reconnaissant dans ces projets des logiques et grammaires multiples (Boutinet, 2010). Il en tire un bilan désabusé : la généralisation du projet a engendré une « désillusion », dans un univers brouillon et agité. Appliqué à des dispositifs de management, Bréchet et Schieb-Bienfait (2006) définissent le projet comme « processus de rationalisation de l'action collective fondé sur l'anticipation ». Cette rationalisation est articulée à des nécessités de régulation de l'action collective (Bréchet et Desreumeaux, 2006), lesquelles sont très visibles dans les projets de monnaies locales : la question des bonnes méthodes de prise de décision et de progression dans le projet, par exemple, y est souvent centrale.

[5] Voir http://monnaie-locale-complementaire.net/

La typologie du projet que construit Boutinet est utile pour raisonner sur les logiques auxquelles renvoient ceux de monnaies locales. Elle se déploie en sept types, qui peuvent s'entremêler. Le septième type est constitué des « projets sociétaux » (Boutinet, 2010, p. 104-105). Ceux-ci renvoient essentiellement au projet politique construit dans la démocratie représentative et qui se décline selon une double opposition : entre le global et le local et entre l'attestataire et le contestataire. Il faut cependant élargir cette conception aux nouveaux mouvements sociaux économiques, dont la visée est transformatrice via des actions localisées. Les initiatives monétaires associatives articulent l'échelle locale du projet et la perspective globale de la transformation sociétale recherchée, et sont connectées aux autres expériences françaises et parfois internationales via des rencontres, assises etc. La plupart de ces initiatives ne sont pas produites par la démocratie représentative mais prétendent disposer d'un projet politique, dans une logique où domine le contestataire (construction en opposition à un état de la société) bien que recherchant aussi l'attestataire (recherche de soutien avec les collectivités locales ou territoriales concernées). Certains projets sont directement impulsés par des collectivités qui cependant s'appuient sur des collectifs associatifs pour le concevoir, le mettre en œuvre et le piloter (comme à Toulouse et en Ille-et-Vilaine) : contestataires par leurs fondements idéologiques, ils sont attestataires dans leur construction institutionnelle. Dans la plupart des cas, c'est la dimension sociétale qui est première dans ces projets monétaires associatifs : c'est-à-dire leur dimension politique et leur visée globale transformatrice, bien qu'ils soient mise en œuvre à l'échelle locale. C'est cette nature sociétale qui ensuite détermine les autres dimensions du projet.

C'est ainsi que ces projets sociétaux à l'échelle locale (type 7), en tant que projets politiques, mobilisent aussi d'autres formes de projets. Ils prennent la forme d'un projet organisationnel (type 6) au sens où il faut formaliser les finalités (par une charte notamment) et construire le collectif qui va mener l'ensemble (l'association loi 1901). En tant que projets d'action (type 4), ils sont « de l'ordre de l'interminable et de l'éternel recommencement » (rien ne permet d'identifier quand il seront achevés et ils ne peuvent l'être, en réalité), sont collectifs, se déploient sur la place publique et appellent « en contrepoint l'interaction d'autrui qui ne saurait rester indifférent face audit projet » (Boutinet, 2010, p. 94) : c'en est en effet précisément l'objectif. Ces projets monétaires associatifs incluent aussi des projets d'événements (type 5) en tant qu'étapes clés de diffusion et de sensibilisation du public. Ces projets d'événements, contrairement aux précédents, sont marqués par une échéance et donc une fin : « l'événement s'inscrit dans des temporalités présentistes liées à l'éphémère » (Boutinet, 2010, p. 97).

## 2.2. Des projets de natures variées

Que les initiatives monétaires associatives relèvent de l'univers du projet est donc indubitable. Il y a cependant de grandes différences entre les multiples initiatives, ou projets

monétaires associatifs locaux, dans le seul cas français, et ces différences croisent des approches contrastées de ce qu'est un projet.

Ces différences se manifestent notamment par l'origine de l'association porteuse, par le rôle des collectivités dans la conception du projet et dans sa réalisation, et enfin par la présence relative des bénévoles et des salariés. Les associations porteuses sont fréquemment créées en vue de porter le projet monétaire (7 sur les 14 cas observés en 2013)[6]. Certaines, pourtant, préexistent à ce projet, lequel constitue alors pour elles une façon parmi d'autres possibles de réaliser leur mission première. Parmi ces associations préexistantes, on trouve des associations de commerçants (Occitan à Pézenas, Cigalonde à La Londe Les Maures), des associations de promotion de l'économie sociale et solidaire (SOL Nord-Pas-de-Calais, Heol dans le Pays de Brest), des associations militant pour de meilleures conditions de vie locale (Abeille à Villeneuve-sur-Lot). Concernant le rôle des collectivités, il est généralement nul au stade de l'émergence de l'idée et de la conception du projet, et il est souvent nul, encore, lors du lancement effectif de la monnaie locale. Parmi les exceptions, on trouve le SOL violette (Toulouse) et le galleco (Ille-et-Vilaine), impulsés par la collectivité publique mais au travers d'un processus participatif plus ou moins poussé et se traduisant in fine par la création d'une association spécifique autour du projet monétaire, largement financé par la collectivité concernée.

Lorsque le projet a été lancé, des collectivités et des programmes publics peuvent être sollicités pour soutenir financièrement le projet : commune ou communauté d'agglomération, région, financements européens distribués par les CRESS (chambres régionales de l'économie sociale et solidaire), etc. De tels soutiens rendent possible le recrutement de salariés dans les associations qui ne peuvent pas mobiliser les ressources d'autres activités, mais sur une base difficilement pérenne. Le salariat est plus développé et pérenne dans les associations dont la monnaie locale n'est que l'un des projets (Heol) et dans celles financées dès le départ par une collectivité (SOL violette, Galleco). De façon générale, ces associations reposent beaucoup sur le bénévolat de leurs adhérents militants, qui trouve, à la longue, ses limites dans l'épuisement et le déclin de leur intérêt au fil des difficultés ou de l'enracinement du dispositif : on trouve dans cette fatigue et les désillusions liées à la réalisation du projet un motif de repli sur la sphère privée identifié par Hirschman (1983).

Les ressources propres de ces associations, c'est-à-dire celles issues de leur activité monétaire, étant très limitées, celles-ci se trouvent devant un dilemme majeur. Une logique d'action autonome à l'égard des collectivités et des structures financières suppose de faire reposer la dynamique de l'association sur le bénévolat ; il est alors difficile de réaliser un travail durable et en profondeur pour développer l'acceptation de la monnaie locale via des circuits de plus en plus larges. C'est ainsi que l'autonomie des associations monétaires impose des freins majeurs à l'extension de leur activité. Pour dépasser cette limite, il faut recourir à

[6] On s'appuie ici sur un travail d'enquête et de contacts réalisés auprès d'une dizaine d'initiatives développées entre 2011 et 2013 (voir XXXXX, XXXX).

des ressources extérieures aptes à financer un voire plusieurs salariés. De telles ressources ne s'obtiennent que par la soumission à un cadre institutionnel qui définit et rationalise ce qui peut être légitimement financé. Autrement dit, un projet monétaire associatif autonome tend à vivoter et plafonner rapidement ; un projet monétaire associatif dynamique est dépendant de ressources extérieures. Le premier n'est pas sommé de se plier à un cadre de rationalisation qui lui est extérieur ; le second doit en passer par là. Le premier n'adopte pas nécessairement la grammaire du projet en tant que méthodologie normée et normalisatrice ; le second intègre le registre de justification de la Cité par projets – sous une forme amendée cependant.

## 2.3. Le paradoxe de la critique dans la cité par projets

La sociologie de la critique développée par Boltanski et d'autres chercheurs a fourni des outils d'analyse des registres de justification, c'est-à-dire des modalités de jugement en fonction d'univers de valeurs autonomes, les « cités » (Boltanski et Thévenot, 1991 ; Boltanski et Chiapello, 2011). Parmi elles, la « cité civique » renvoie notamment à l'activité associative, qui soumet l'intérêt individuel à un intérêt collectif sur le mode d'une association contractuelle libre (roussauiste) entre les adhérents. A ce titre, les projets monétaires associatifs peuvent apparaître en premier lieu comme relevant du régime de justification de la cité civique.

L'apport et le point central du *Nouvel esprit du capitalisme* est précisément la construction d'une septième cité : la « cité par projets », à partir de l'analyse d'un corpus de textes de management des années 1990 (Boltanski et Chiapello, 2011). La cité par projets est « calquée sur une dénomination fréquente dans la littérature de management : l'organisation par projets. Celle-ci évoque une entreprise dont la structure est faite d'une multitude de projets associant des personnes variées dont certaines participent à plusieurs projets » (Boltanski et Chiapello, 2011, p. 171). La cité par projets est ainsi par nature réticulaire ou connexionniste. La grandeur y est définie par la capacité « de générer des projets ou [de] s'intégrer à des projets initiés par d'autres » (ibid., p. 179). L'établissement des connexions et l'extension du réseau « réclament un certain engagement, quoique temporaire et partiel, et supposent un contrôle, par les autres participants, des qualités que chacun met en œuvre » (*ibid*., p. 174).

Le concept de critique est employé pour raisonner sur les forces de redéfinition voire de déviation à l'œuvre – les « épreuves » : soit en interne, par une critique corrective ou réformiste prenant au sérieux la cité objet de critique, soit en externe, par une critique radicale s'exerçant contre le registre de justification d'une cité au nom des valeurs d'une autre cité (Boltanski et Chiapello, 2011, p. 79-84). Ils distinguent une critique artiste et une critique sociale s'exerçant contre le capitalisme au tournant des années 1960 et 1970 : alors que la critique sociale revendique solidarité, sécurité et égalité, la critique artiste revendique liberté, autonomie et authenticité dans l'organisation du travail. Une thèse importante de Boltanski et Chiapello est que la critique artiste a été récupérée par le capitalisme sous l'égide du projet.

Il faut bien entendu distinguer le management par projet de la gestion ou management de projets. La cité par projets définie par Boltanski et Chiapello renvoie à un registre de justifications lié au management par projet en tant que les salariés sont soumis à une injonction de concevoir et s'insérer dans des projets, chaque achèvement de projet constituant pour eux une « épreuve légitime » devant révéler leur employabilité. Le management par projet relève donc d'une transformation des stratégies managériales dans le capitalisme néolibéral. Au sens de Boltanski et Chiapello, il concourt à récupérer la critique artiste en insufflant liberté, autonomie et authenticité au sein des relations de travail dans l'entreprise. Le management de projets, ou la gestion de projets, constitue un ensemble de techniques balisées et normalisées, qui sont nécessaires au management par projet mais qui peuvent tout aussi bien s'appliquer en dehors du cadre managérial, ainsi que le montre la diversité du projet et des « conduites à projet » identifiées par Boutinet (2010). Cela dit, l'ampleur de la normalisation de la gestion de projets, que traduit l'existence d'un grand nombre de manuels qui lui sont consacrés, lie d'emblée la gestion de projet et la cité par projets. Pour le dire autrement, la cité par projet diffuse son registre de justification hors de l'univers managérial.

Frère (2009) a appliqué ce cadre à une analyse en profondeur des registres de justification de l'économie solidaire. Il connecte les initiatives solidaires, prenant généralement la forme associative, avec les fondements de la cité par projets. L'intégration du projet par ce qu'il appelle les « Solidaires » constitue cependant une forme particulière de cité par projets, dans laquelle les acteurs d'un projet ne raisonnent pas de façon isolée, en négligeant les à-cotés de la réussite ou de l'échec de leur projet, mais sont réunis par des valeurs communes comme l'autogestion, l'engagement, la convivialité et le localisme (Frère, 2009, p. 45). Ces valeurs communes connectent les projets et insèrent donc chacun d'eux dans une dynamique plus large, qui est « l'horizon d'une cité par projets communs à la croisée de leurs initiatives respectives » (Frère, 2009, p. 45). La cité par projets « solidaire » détourne ainsi la cité par projets telle qu'elle a été conceptualisée par Boltanski et Chiapello (2011) en intégrant « les contraintes politiques et morales qu'imposerait la structure démocratique d'une cité » (Frère, 2009, p. 44).

Les projets monétaires associatifs entrent bien dans le cadre de cette cité par projets redéfinie par l'économie solidaire, autrement dit hybridant la cité civique et la cité par projets centrée sur le seul management. Ils portent d'emblée une interpellation politique et démocratique en interrogeant une méta-institution, la monnaie : celle-ci est à la fois instituée et instituante, encastrée et encastrante ; elle est un véhicule privilégié d'interdépendances qui les institue dans le même temps (Alary et Blanc, 2013). Or ces projets prétendent la soumettre à une injonction du « bien vivre » au moyen d'une redéfinition de ses règles, de ses principes, de ses formes etc. Ils portent aussi cette interpellation en lien avec les autres projets de même nature, via le réseau formel constitué par le Mouvement SOL (organisation nationale fédérant les projets néo-SOL) et le réseau informel formé par l'ensemble des associations se reconnaissant dans les « MLC » ou monnaies locales complémentaires. Ces deux réseaux, eux-mêmes connectés via des personnes pivots en situation de médiation, déploient des

activités de connexion et d'essaimage des projets différentes : via des formations et des interventions directes pour le Mouvement SOL, via des rencontres nationales fréquentes et des assises plus épisodiques pour le réseau des MLC. Ces réseaux sont par ailleurs en lien avec des projets ou des espaces de militantisme connexes relatifs à la décroissance, aux territoires en transition, au Mouvement Colibris de Pierre Rabhi, etc. Les projets monétaires associatifs apparaissent dès lors en partie comme des émanations de ces espaces et projets connexes avec lesquels ils partagent des valeurs et auxquels ils empruntent des ressources.

On a vu que si le champ des monnaies associatives fait l'objet d'un travail collectif important de production de règles et de discours communs, il ne faut pas le prendre pour un ensemble homogène et unifié. Les divergences se traduisent à la fois par des projets monétaires locaux différenciés et par des possibilités de dissensus au sein même des collectifs organisateurs. Il s'agit donc d'examiner maintenant plus précisément en quoi les projets monétaires associatifs renvoient à la logique et à la grammaire du projet, et en quoi celles-ci façonnent l'orientation même du projet, afin de comprendre dans quelle mesure ils peuvent échapper au paradoxe de la critique, qui est d'être récupéré et intégré par le système qui est précisément l'objet de la critique.

# 3. Déplacements ambigus : des projets sociétaux à l'épreuve des ressources

Le cas d'un projet monétaire associatif sous l'œil d'étudiants apprenant la gestion de projet renseigne à la fois sur l'écart qui peut exister entre ces projets sociétaux et la méthodologie standardisée et sur la rationalisation que celle-ci implique (3.1). De façon générale, les épreuves de ressources sont un moment clé de rationalisation des projets (3.2).

## 3.1. De l'université au projet, aller et retour

On part ici d'un cas réel anonymisé. Dans une ville V., un projet de monnaie locale qu'on nommera ici M. a commencé à être imaginé dès 2011, dans l'enthousiasme des expériences émergentes dans plusieurs villes de France, dont le cas emblématique du SOL violette, à Toulouse, et dans une logique d'essaimage du réseau SOL. Les difficultés de maintien de l'intérêt militant, des énergies bénévoles et les problèmes de convergence de niveaux différents de militantisme autour de l'objet monnaie locale ont étiré le temps de sa gestation. En 2013, l'avancée du projet a conduit à prévoir le lancement de la monnaie pour septembre 2014. De nouvelles difficultés ont conduit à reporter ce lancement à septembre 2015. En septembre 2014, il existe un noyau de six bénévoles prêts à accélérer le processus, dont un seulement a participé aux premières étapes de la réflexion, trois ans auparavant. Les

réunions se succèdent : rencontres de prestataires, cafés débats ouverts à tous, etc. Le travail de préparation a été subdivisé en plusieurs commissions.

Il y a, dans cette ville, une formation de master 2 en économie sociale et solidaire. L'un des modules de la formation est consacré à la gestion de projet. Il est demandé à des groupes d'étudiants de monter un projet entrepreneurial dans l'ESS et de le présenter. Ils doivent appliquer les principes de montage de projet et d'évaluation de projet appris en cours. Ce sont généralement des cas fictifs, qui peuvent cependant donner lieu à concrétisation par la suite. A la rentrée 2014, un groupe a voulu travailler avec et sur le projet de monnaie locale M. Plusieurs réunions et discussions ont eu lieu avec l'équipe du projet, qui a fait part de ses besoins : l'élaboration d'indicateurs d'impact. Le travail réalisé a été soutenu à l'université devant l'ensemble de la promotion de master, et en présence d'une ancienne étudiante de cette même formation, qu'on appellera Elsa, devenue bénévole dans le projet M. et faisant partie du noyau. Le travail des étudiants a été ensuite présenté à l'équipe du projet M., à l'extérieur de l'université.

Très vite après le démarrage de leur travail, les étudiants se heurtent à une difficulté majeure : les objectifs du projet M. sont trop généraux et ils ne saisissent pas à quel besoin répond la monnaie locale. C'est que ce projet répond au type de « projet sociétal » élargi à partir de Boutinet (2010). Les objectifs généraux, qui sont listés dans la charte des valeurs de l'association, ne trouvent pas de déclinaison dans des objectifs spécifiques à réaliser. Cette difficulté ruine d'emblée toute possibilité de construire des indicateurs d'impact, ce qui était la demande initiale du collectif bénévole. Le travail des étudiants change alors de nature, et il s'agit pour eux de fournir des recommandations pour que le projet M. se conforme aux étapes d'une gestion de projet afin de pouvoir construire des indicateurs : il s'agit de convaincre le noyau organisateur de structurer son projet et de reporter la communication prévue à l'attention des usagers, des commerces et d'un partenaire financier déjà approché pour éviter tout effet désastreux. Il est reproché au collectif du projet M. de manquer de lucidité, de ne pas analyser les risques (le groupe « peine à penser de façon pessimiste » ; il se repose sur l'idée que la monnaie locale va se diffuser surtout par le bouche-à-oreille), de ne pas être en mesure de répondre précisément à des questions importantes (comme par exemple le taux de reconversion de la monnaie locale en euro) et d'en rester à une vision idéologique surplombante (où il s'agit par exemple de lutter contre la spéculation) inapte à engager le projet sur un chemin de réussite. Il lui est conseillé d'abandonner le principe d'une monnaie fondante (pour lequel la communication s'avère complexe) et de préférer des systèmes de bonification et de dons en monnaie locale (plus attractif pour les usagers). L'ensemble doit contribuer à la crédibilité externe du projet. Les réactions du groupe enseignant valident ce diagnostic et sont rudes à l'égard du projet M. : il n'est là que pour fédérer des militants ; mieux vaudrait ne pas se lancer ; il sera incapable de convaincre un quelconque financeur.

Cet exemple est révélateur de l'écart qui peut exister entre la signification générale du projet en tant qu'idéal et la méthodologie particulière de la gestion de projet. Le projet M.

renvoie de toute évidence à la première signification et au régime de justification de la cité par projets solidaire. Il est profondément politique (ou sociétal) et il se heurte à des difficultés liées à la complexité de la construction d'une méta-institution à l'échelle locale. Il ne peut qu'être disqualifié à l'aune de la méthodologie de la gestion de projet. Le regard du groupe d'étudiants sur le projet M. porte en germe sa déstabilisation, c'est-à-dire, dans les termes de Boltanski, son « déplacement ». Sa disqualification académique peut activer un retrait de militants désarçonnés puis déçus (par un repli sur la sphère privée, comme l'analyse Hirschman, 1983, ou le passage à un autre projet, comme l'exige le registre de la cité par projets) et engendrer une désagrégation du projet. Mais elle peut, en sens inverse, soumettre le projet M. aux règles formelles de la gestion de projet et engendrer sa rationalisation. Le groupe d'étudiants propose ainsi notamment de raisonner au travers de l'outil de management stratégique SWOT (Strengths, weaknesses, opportunities, threats) ou de l'outil de gestion de projet SMART pour définir l'objectif attendu (Spécifique, mesurable, acceptable, réaliste, temporel). Ce mouvement de rationalisation est considéré comme nécessaire pour nouer des partenariats avec des organisations telles que la Société financière de la NEF, organisme de banque éthique et solidaire qui a longtemps marqué une distance certaine à l'égard de ces projets. Un conseiller NEF Gestion rencontré par le groupe d'étudiants affirme : « La monnaie est un outil, elle complète un projet politique et non l'inverse ». Il est difficile de signifier plus clairement ce que produit la rationalisation du projet : alors que le projet M. cherche une transformation sociétale à partir du projet monétaire et se raccroche à un régime de justification propre à la cité par projets solidaire, l'injonction gestionnaire rabat la monnaie au rang des outils, à une simple dimension technique inapte à produire du politique, et déplace l'initiative monétaire associative dans le régime de justification de la cité par projets.

## 3.2. L'épreuve des ressources

C'est ainsi que le cheminement d'un projet monétaire associatif peut osciller entre le caractère brouillon de l'intention générale politique et la standardisation de la gestion de projet.

Dans le bouillonnement militant, le projet est ici d'abord une intention générale, un faire collectif dont l'importance réside précisément dans le fait qu'il est à la fois *faire* et *collectif* ; ce qui est recherché au travers du projet est de participer à un mouvement, même brouillon, pas nécessairement d'aboutir et de « réussir ». Ce caractère brouillon est renforcé par les dissensions entre militants. Le projet monétaire fédère un ensemble de militants aux profils très variés. L'ancienne étudiante Elsa, au croisement des cheminements militants et des principes de gestion de projet, explique être prise en étau entre certains plutôt « radicaux », provoquant de longs débats lorsque l'un d'entre eux utilise le terme PIB, et d'autres plutôt « modérés » situant leur action dans l'économie conventionnelle, tout en cherchant à la transformer. La démarche empirique du projet M. est pleine de traductions, au

sens que donne la théorie de l'acteur-réseau à ce terme : chaque interlocuteur appelle, de la part des militants, un discours différent apte à le convaincre et à ne pas l'effrayer.

Cependant, cet ensemble d'interactions déstabilisantes, entre savoir académique et intention militante et entre intentions militantes elles-mêmes, peut être vu comme cas particulier d'un processus plus général qui tient à l'épreuve des ressources à laquelle sont nécessairement confrontés ces projets. Le déplacement gestionnaire est rendu nécessaire lorsque le projet requiert de nouer des partenariats avec des acteurs socio-économiques en situation de l'appuyer voire de le financer : banques et autres organisations financières, collectivités locales ou territoriales.

On reprend ici le concept d'épreuve, central dans la sociologie dite pragmatique, mais en puisant dans la théorie de l'acteur-réseau (Latour, 2006) pour en faire un outil d'analyse de phases clés de projets, marquées par des épreuves à surmonter (Audoux et Gillet, 2011). Ces épreuves remodèlent les contours et les attendus de ces projets. Elles peuvent ralentir le projet ou le redéfinir, selon la manière dont elles sont surmontées : elles produisent des déplacements. Cependant, ici on ne s'intéresse pas à l'ensemble des phases successives d'un projet, mais à leur rapport à la quête de ressources. En effet, la mise en œuvre d'un projet, quel qu'il soit, suppose la mobilisation de ressources qui sont loin d'être toutes monétaires. On a vu que, dans le cas des initatives monétaires associatives, le bénévolat joue un rôle central dès le tout début des réflexions donnant lieu finalement à un projet. On a vu également la tension à laquelle sont confrontés ces projets : obtenir des ressources monétaires est une condition d'enracinement par l'efficacité et la pérennité qu'elles permettent. L'épreuve des ressources est donc double : il s'agit de mobiliser (ou « enrôler ») des bénévoles ; il s'agit de capter des ressources monétaires de la part de partenaires pérennes ou de circonstance (qui eux aussi sont « enrôlés »). Cette épreuve des ressources est sans doute la plus vive de toutes, car elle définit ce qui va être de l'ordre du faisable, à partir des grands objectifs initiaux.

Chacune de ces épreuves suppose une traduction. Dans le cas des ressources monétaires sous la forme de subventions, l'épreuve se cristallise autour du dépôt d'un dossier de demande devant respecter un ensemble de critères rigoureux dans les termes desquels les attendus du projet doivent être traduits. Le projet M. présenté ci-dessus a sollicité des collectivités publiques et, pour être audible de la part des élus, Elsa a dû réécrire le dossier initialement rédigé par un militant n'ayant pas opéré la traduction nécessaire. Le projet M. a aussi soumis une demande de subvention au guichet régional consacré aux projets solidaires, en vue de recruter un salarié. Un tel guichet entend soutenir ces projets pour leur fonctionnement ou pour l'investissement. Il exige une activité « économiquement viable » c'est-à-dire déployant une activité générant son propre équilibre financier et la création d'emplois stables et pérennes. C'est ainsi que le recours à des financeurs externes tend précisément à imposer le registre gestionnaire du projet, qui peut se résumer, s'agissant des ressources, à une interrogation sur le « modèle économique » des expériences projetées et sur la capacité d'autonomiser ce modèle économique – autrement dit, à le rendre dépendant des

seules ressources marchandes. La façon dont cette épreuve est surmontée peut contredire le projet sociétal qui, au démarrage, a constitué la problématique commune et vider de son sens la contestation fondatrice.

# Conclusion

Les projets monétaires associatifs sont d'abord des projets contestataires à prétention transformatrice. La possible extension de ces dispositifs fait surgir plusieurs risques ou menaces contradictoires.

Le premier risque tient à la réaction de protection d'un ordre monétaire (donc politique) menacé par la généralisation de tels dispositifs. Rösl (2006) a bien signifié les conditions de pérennité des expériences allemandes de Regio : tant qu'elles restent aussi marginales, elles ne méritent pas davantage qu'une surveillance lointaine ; leur généralisation poserait un grave problème à l'ordre monétaire existant. La marge reste tolérée et cadrée. Sortir de la marge et transformer la réalité est assurément une entreprise difficile pour les projets sociétaux de monnaies associatives.

Un second risque, d'ordre global, est souligné par Boltanski et Chiapello (2011) : c'est l'écueil d'une récupération par le système dominant de cette forme de contestation. En effet, la découverte de cet outil qu'est la monnaie instrumentalisée à des fins locales peut être récupérée par des organisations dont les valeurs et les finalités sont conformes aux valeurs dominantes. De nouveaux projets monétaires peuvent ainsi apparaître, mais ce ne sont plus des projets contestataires : ils prolongent les logiques dominantes (par exemple dans le sens de la fidélisation d'une clientèle dans une localité ou un centre-ville, comme à La Londe-Les Maures) ou servent d'outil palliatif en situation critique (comme l'illustrent des propositions de monnaies communautaires pour des camps de réfugiés). Ils sont ainsi dépouillés de leur potentiel transformateur. C'est un usage possible de la loi sur l'économie sociale et solidaire votée en France en juillet 2014, qui inclut un article reconnaissant les « titres de monnaies locales complémentaires ».

Un troisième risque, cependant, est lié aux conditions de généralisation des dispositifs existants. Pour s'étendre tout en étant pérennes, il leur faut enrôler des bénévoles sur la longue durée et surtout capter des ressources leur permettant de mobiliser du travail salarié. Il y a là le risque de la contagion des outils et méthodes dominantes, qui renvoie à une forme d'isomorphisme institutionnel. Pour Enjolras (1996), cet isomorphisme touche les associations selon trois modalités : par un isomorphisme normatif lié à leur professionnalisation, par un isomorphisme coercitif engendré par l'influence des pouvoirs publics et par un isomorphisme mimétique via le recours à des solutions usitées par ailleurs. Les épreuves de ressources sont précisément porteuses de ces trois formes d'isomorphisme. Les projets monétaires associatifs, pour accroître leur crédibilité auprès des partenaires socio-

économiques, et plus particulièrement pour obtenir d'eux (surtout des collectivités publiques) des ressources aptes à soutenir leur développement, adoptent ainsi les outils et la grammaire du projet. Professionnalisation, mimétisme et influence des pouvoirs publics viennent donc ensemble. La critique pratique adopte donc les catégories dominantes, pour survivre ou se déployer. Le risque est évidemment qu'elle perde de sa portée en étant soumise à la nécessité de déplacer le projet de sorte qu'il soit compatible avec les contraintes institutionnelles. Le projet peut en effet se redéfinir en fonction de standards qui lui permettent d'apparaître comme un projet contestaire raisonnable, ou un projet raisonnablement contestataire : un projet qui fait avancer dans le sens de la réforme et non de la radicalité, qui se coule dans les institutions existantes. Un tel projet renvoie une critique non plus radicale (comme le voudrait sa nature de projet sociétal) mais corrective (Boltanski et Chiapello, 2011) ; il engage une épreuve non plus existentielle mais de réalité (Boltanski, 2009 ; Corcuff, 2012). Sa portée transformatrice est émoussée, mais ne disparaît pas. Dans un autre champ que celui-ci, Audoux et Gillet (2011) veulent croire à la « construction d'un monde partagé », par « la capacité des uns ou des autres à réaliser une médiation entre les différents référentiels épistémiques portés par chacun », évitant la traduction-soumission. L'émergence d'un tel monde partagé semble être la seule condition pour que la capacité transformatrice des projets monétaires associatifs soit réalisée. Elle n'est pas immédiatement radicale mais opère lentement, par contagion : c'est une subversion douce qui transforme de l'intérieur le cadre dominant tout en se dissolvant. C'est une interprétation qu'il est possible d'avoir de l'article sur les « titres de monnaies locales complémentaires » inclut dans la loi sur l'économie sociale et solidaire : leur reconnaissance marque une étape majeure dans la critique pratique portée par ces projets monétaires associatifs.

# Bibliographie

Alary, P. et Blanc, J., (2014) « Monnaie et monnaies : pluralité et articulations », *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 12, n° 2, pp. 15-25.

Arnsperger, C., (2013), « Fonder l'économie écologique », *Revue d'éthique et de théologie morale*, vol. 276, HS, pp. 93-120.

Audoux, C. et Gillet, A., (2011), « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, mai, n° 43.

Blanc, J. (dir.), (2006), *Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales. Rapport 2005-2006*, Economica, Paris.

Blanc, J. et Fare, M., (2013), « Chartes et comités d'agrément dans les dispositifs de monnaies citoyennes : une spécificité française ? », Congrès de l'Association Française de Sociologie, RT12 « Sociologie économique », Nantes, 2-5 septembre.

Blanc, J., (2000), *Les monnaies parallèles : unité et diversité du fait monétaire*, L'Harmattan, Paris.

Boltanski, L. et Chiapello, E., (2011), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris. (1e éd. 1999)

Boltanski, L., (2009), *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, Paris.

Boltanski, L. et Thévenot, L., (1991), *De la justification: les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris.

Bosqué, F., (2014), *Les monnaies citoyennes. Faites de votre monnaie un bulletin de vote !*, Yves Michel Editions.

Boutinet, J.-P., (2010), *Grammaires des conduites à projet*, PUF, Paris.

Bréchet, J.-P. et Schieb-Bienfait, N., (2007), « Projets et pouvoirs dans les régulations concurrentielles », *Revue d'économie industrielle*, novembre, no 113, pp. 9-29.

Bréchet, J.-P. et Desreumaux, A., (2006), « Le projet dans l'action collective », in Allouche J., (dir.), *Encyclopédie des ressources humaines*, 2e édition, Vuibert, Paris, pp. 1015-1024.

Corcuff, P., (2012), *Où est passée la critique sociale ? Penser le global au croisement des savoirs*, La Découverte, Paris.

Dacheux, E. et Goujon, D., (2011), *Principes d'économie solidaire*, France, Paris.

Munck, J. De, (2011), « Les critiques du consumérisme », in Cassiers, I., (dir.), *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, pp. 101-126.

Derudder, P., (2012), *Les monnaies locales complémentaires : pourquoi, comment?*, Éditions Yves Michel, Gap.

Derudder, P., (2005), *Rendre la création monétaire à la société civile: vers une économie au service de l'homme et de la planète*, Y. Michel, Barret-sur-Méouge.

Douthwaite, R. J., (1996), *Short circuit. Strengthening local economies for security in an unstable world*, The Lilliput Press, Dublin.

Draperi, J.-F., (2011), *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ?*, Dunod, Paris.

Enjolras, B., (1996), « Associations et isomorphisme institutionnel », *RECMA, Revue internationale de l'économie sociale*, n°261, pp. 68-76.

Fare, M., (2011), *Les conditions monétaires d'un développement local soutenable : des systèmes d'échange complémentaires aux monnaies subsidiaires*, Thèse, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Fare, M., (2007), « Le rôle des réseaux dans la performation d'une idée : l'histoire du projet SOL, une monnaie à utilité sociale et écologique », Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Ferreira, N., (2006), « La monnaie 'sociale' : l'apport théorique de P.J. Proudhon [1809-1865] et l'expérience du réseau global de troc en Argentine », *Innovations*, vol. 24, n° 2, pp. 41-58.

Fisher, I., (1933), *Stamp scrip*, Adelphi Company, New York.

Freire, P., (1974), *Pédagogie des opprimés*, F. Maspero, Paris.

Frère, B., (2009), *Le nouvel esprit solidaire*, Desclée De Brouwer, Paris.

Gardin, L., (2006), *Les initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'Etat*, Erès, Ramonville Saint-Agne.

Gatch, L. (2009), « Irving Fisher and the Stamp Scrip Movement of 1932-1934 », *Paper Money*, n° 260, pp. 125-142.

Gendron, C., (2001), « Emergence de nouveaux mouvements sociaux économiques », *Pour*, n°172, pp. 175-181.

Greco, T. H., (2001), *Money. Understanding and creating alternatives to legal tender*, Chelsea Green Pub., White River Junction (Vt.)

Greco, T. H., (2009), *The end of money and the future of civilization*, Chelsea Green Pub., White River Junction (Vt.)

Hintze, S., (dir.), (2003), *Trueque y economía solidaria*, Prometeo, Buenos Aires.

Hirschman, A. O., (1983), *Bonheur privé, action publique*, Fayard, Paris.

Hirschman, A. O., (1995), *Défection et prise de parole : théorie et applications*, Fayard, Paris.

Hopkins, R., (2010), *Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Écosociété, Montréal.

Issautier, M.-B., (1961), *Perspectives d'une révolution économique et monétaire: l'économie franche condition du développement humain*, Esprit-force-matière, Berre-les-Alpes.

Kennedy, M., (1990), *Interest and inflation free money : how to create an exchange medium that works for everybody*, Permakultur Publikationen, Steyerberg.

Laacher, S., (1998), « L'État et les systèmes d'échanges locaux (SEL). Tensions et intentions à propos des notions de solidarité et d'intérêt général », *Politix*, vol. 11, n° 42, pp. 123-149.

Latour, B., (2006), *Changer de société, refaire de la sociologie*, La Découverte, Paris.

Laville, J.-L. et Cattani, A. D., (dir.), (2006), *Dictionnaire de l'autre économie*, Gallimard, Paris.

Laville, J.-L., Magnen, J.-P., França Filho, G. C. de et Medeiros, A., (2005), *Action publique et économie solidaire : une perspective internationale*, Erès, Ramonville Saint-Agne.

Laville, J.-L., (2010), *Politique de l'association*, Seuil, Paris.

Leyshon, D., Lee, R. et Williams, C. C., (dir.), (2003), *Alternative economic spaces*, Sage, London.

Liegey, V., Madelaine, S., Ondet, C., Veillot, A.-I. et Ariès, P., (2013), *Un projet de décroissance : manifeste pour une dotation inconditionnelle d'autonomie (DIA)*, Utopia, Paris.

Lietaer, B., (2001), *The future of money. A new way to create wealth, work, and a wiser world*, Century, London.

Lietaer, B., Arnsperger, C., Goerner, S. et Brunnhuber, S., (2012), *Money and sustainability : the missing link. A report from the Club of Rome*, Triarchy Press, Axminster.

Melo, J., Bécu, E. et Freitas, C. de, (2009), *Viva favela ! Quand les démunis prennent leur destin en main*, M. Lafon, Neuilly-sur-Seine.

North, P., (2006), *Alternative currency movements as a challenge to globalisation ? A case study of Manchester's local currency networks*, Ashgate, Aldershot.

North P., (2007), *Money and liberation: the micropolitics of alternative currency movements*, Univ. of Minneapolis, Minneapolis.

Onken, W., (1997), *Modellversuche mit sozialpflichtigem Bodem und Geld*, Fachverlag für Sozialökonomie, Lütjenburg.

Plasencia, A. et Orzi, R. (dir.), (2007), *Moneda social y mercados solidarios: potencia pedagógico y emancipatorio en los sistemas monetarios alternativos*, Ediciones Ciccus, Buenos Aires.

Pleyers, G., (dir.), (2011), *La consommation critique : mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Desclée de Brouwer, Paris.

Rösl, G., (2006), « Regional currencies in Germany - local competition for the Euro? », *Deutsche Bundesbank Discussion Paper*, Series 1 : Economic Studies, Frankfurt, No 43/2006.

Schumacher, E. F., (1973), *Small is beautiful. Economics as if people mattered*, Harper & Row, New York.

Solomon, L. D., (1996), *Rethinking our centralized monetary system : the case for a system of local currencies*, Praeger, Westport, Conn.

Servet, J.-M., (dir.), (1999), *Une économie sans argent : les systèmes d'échange local*, Seuil, Paris.

Servet, J.-M., (2010), *Le grand renversement. De la crise au renouveau solidaire*, Desclée de Brouwer, Paris.

Swann, R., (1988), « Local Currencies : Catalysts for Sustainable Regional Economies », Schumacher Center for a New Economics, Great Barrington (MA).

Tichit, A., Mathonnat, C. et Landivar, D., (2014), « Classification des systèmes de monnaies non-bancaires : ce que disent les données du Web », *Etudes et documents*, CERDI, novembre, n° 25.

Touraine, A., (1993), *La voix et le regard : sociologie des mouvements sociaux*, Librairie générale française, Paris.

Viveret, P., (1999), « Des monnaies plurielles pour une économie plurielle », *Transversales science/culture*, août, n° 58.

Viveret, P., (2003), *Reconsidérer la richesse*, Éd. de l'Aube, La Tour d'Aigues.